



Réunion des coordinatrices et coordinateurs internationaux ICC

3 au 5 novembre 2020

En ligne

RAPPORT DE RÉUNION

Introduction

Les villes membres du réseau international des Cités interculturelles (ICC) tiennent des réunions de coordination une fois par an afin de dresser le bilan des réalisations, de proposer de nouveaux défis et de préparer le prochain programme de travail en vue de continuer à développer le réseau des Cités interculturelles et le modèle de politique d'intégration interculturelle.

Cette année, la réunion s'est tenue en ligne, sur trois jours, en raison de la pandémie de covid-19 en cours. Le programme prévoyait deux séances de haut niveau destinées aux instances politiques des villes membres et deux séances pratiques consacrées, respectivement, à la liste de contrôle interculturelle et au bilan de l'année écoulée et à la planification de l'année à venir. Le programme des Cités interculturelles s'est encore développé au cours de l'année écoulée et compte désormais 141 villes participantes dans de nouveaux pays, dont la Corée du Sud.

La pandémie mondiale de covid-19 en cours a eu de vastes répercussions non seulement sur l'ensemble des villes membres du réseau international, mais aussi sur les travaux du programme. Cette situation a mis en évidence de nouveaux modes de travail, comme les webinaires ou les réunions de réflexion en ligne, ainsi que de nouvelles initiatives thématiques. Les inégalités sociales croissantes, le racisme alimenté par les peurs et le manque de véritables occasions d'échanger en personne dus à la crise sanitaire ont pris une place importante dans les priorités politiques des autorités locales attachées à l'interculturalité. On notera en particulier les échanges tenus, au moment opportun, sur les solutions aux problèmes générés par la pandémie, au cours desquels les villes ont pu examiner et partager les bonnes pratiques au début du printemps, en s'entraînant grâce à des contenus, des approches et des savoir-faire innovants. Ces échanges ont été une excellente occasion de mettre à profit le réseau ICC qui couvre les cinq continents. Tous les contenus ont été partagés sur une page consacrée à la covid-19 sur le site web ICC, qui sera régulièrement mise à jour tant que nous serons

tous touchés par la situation sanitaire actuelle. Ce fonctionnement collaboratif en temps opportun marque une évolution positive que le programme ICC souhaite conserver dans ses travaux à venir.

La liste des participants à la réunion de cette année figure à l'**annexe II**.

Ouverture de la session

La première séance était destinée aux instances politiques des villes participant au programme ICC, à la suite d'une requête formulée par les coordinatrices et coordinateurs ICC à leur réunion d'Odessa. En ouverture de la réunion, le programme des Cités interculturelles a été présenté comme un modèle permettant de tirer parti du potentiel de sociétés diverses, y compris en temps de crise. Sa couverture géographique étendue est une source de richesse en termes de pratiques, de défis et d'expérience, ainsi qu'un facteur d'innovation politique de qualité. Ce programme met en avant des mesures audacieuses à destination d'autorités publiques tournées vers l'avenir, et si atteindre ces objectifs n'a rien d'aisé, ce modèle s'est avéré efficace, les villes bien placées en termes d'intégration interculturelle réalisant également de meilleurs résultats au regard du dynamisme du marché de l'emploi, du sentiment de sécurité et d'autres indicateurs de la qualité de vie. En outre, le caractère international du réseau montre que ce modèle est suffisamment flexible pour être appliqué à des situations et à des contextes divers.

Bureaucratie créative : d'une culture du « Non, parce que » à une culture du « Oui, si »



Fidèle à son esprit d'innovation, le programme ICC a accueilli Charles Landry, Président du *Creative Bureaucracy Festival*, qui a présenté la philosophie de la bureaucratie créative, en expliquant en particulier comment trouver de nouvelles solutions innovantes afin de résoudre les problèmes administratifs dans les villes. L'idée de bureaucratie créative est inspirée par la volonté de lutter contre la perception

négative du service public en tant qu'entreprise, et de faire face au déclin du secteur public en tant que force œuvrant pour le bien commun, reconnaissant ainsi que la solution relève d'un effort collectif entre les différents intérêts et composantes d'une région ou d'une ville. Après avoir ouvert un dialogue passionnant sur l'état actuel des changements dans la société, nous invitait à nous demander comment nous pouvons créer une ville citoyenne dans cette société nomade numérique et comment passer du « je » au « nous », M. Landry a évoqué un certain nombre des défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les villes et les citoyen-ne-s. Il est apparu qu'il existait un profond désir de communiquer.

La question se pose donc de savoir si nous sommes capables de repenser le rôle de la bureaucratie. Elle inclut ainsi les trois buts, piliers et objectifs respectifs d'une bureaucratie créative :

- revaloriser l'intérêt public en tant que vocation ;
- modifier l'image de la bureaucratie ;
- attirer les jeunes pour remodeler la bureaucratie.

Les trois piliers d'une bureaucratie créative sont les suivants :

- repenser la réglementation et les incitations pour le XXI^e siècle ;
- réorganiser la vie interne de la bureaucratie ;
- susciter la confiance grâce à de nouveaux liens avec les citoyen-ne-s et le monde des affaires.

Les trois objectifs d'une bureaucratie créative sont les suivants :

- s'atteler aux problématiques mondiales qui importent réellement ;
- faire des mesures d'urgence une réalité ;
- contribuer à créer des villes plus équitables et plus agréables à vivre.

Il a été souligné qu'il était important d'avoir comme objectif de remodeler les règles, et non l'inverse. **La bureaucratie créative a donc pour but de trouver des moyens de fonctionner de façon créative dans un système rigide.**

En conclusion, M. Landry a indiqué qu'en effet, l'optique interculturelle de l'approche ICC était un manifeste en faveur d'une nouvelle urbanité et que l'imagination et le changement pouvaient venir de toutes les parties des organisations, si bien qu'il est important de promouvoir la participation à tous les niveaux.

Certains exemples concrets de changement ont été cités, dont SynAthina et un modèle à Adélaïde, où un projet légitimé au plus haut niveau a permis à tout un chacun de tenter de résoudre un problème en 90 jours. Grâce à cette approche, il a été possible de venir à bout de nombreux problèmes apparemment insolubles, ce qui crée un parallèle avec les solutions trouvées par les villes dans le contexte de la pandémie. Autre exemple, celui d'Eindhoven, où une entreprise sociale a procuré aux étudiants des logements à prix réduit en échange de 20 heures par mois de mentorat scolaire en faveur des enfants et de leur famille à l'échelon local. Au final, cette initiative a permis aux écoles locales de se hisser au rang des meilleures du pays.

Dans le débat qui a suivi la présentation de M. Landry, il a été souligné que les administrations publiques, dans l'histoire, n'avaient pas été chargées de travailler sur des récits positifs ni de créer des espaces d'interaction positive. La question a été posée de savoir comment les villes pouvaient œuvrer à cette évolution des mentalités. Au cours de ce débat, les mesures prises par les villes pendant la pandémie de covid-19 (comme le fait de traduire et de diffuser des contenus et d'autoriser la transformation de places de stationnement en espaces de restauration pour permettre de manger en plein air) ont été présentées. Ont également été cités des exemples de collaboration nouée avec la police pour déterminer comment dialoguer avec les personnes issues de l'immigration ayant été victimes de discours de haine ou d'agression et enregistrer ces données avec circonspection, en recourant à des interprètes et à des services de traduction à la demande, afin de mieux communiquer. D'autres exemples, concernant l'octroi d'un soutien individuel, d'un soutien aux enfants à travers l'éducation, de services médicaux spécialisés à la communauté des migrant-e-s et de services linguistiques (première évaluation et aide personnalisée à l'apprentissage) ou la mise en place d'une équipe chargée de la cohésion offrant des points de contact reconnaissables dans les villes, ont également été mis en avant.

Parrainage communautaire des personnes réfugiées : le rôle des autorités locales

Le deuxième thème de la matinée était le parrainage communautaire des personnes réfugiées, en tant que réponse potentielle à la question de savoir comment rendre les villes plus accueillantes et plus inclusives pour les arrivants qui se trouvent souvent en grande difficulté, comment procurer des ressources communautaires qui respectent et valident le fait que les arrivants doivent commencer une nouvelle vie et apporter une contribution positive à la société, comment associer l'ensemble des

habitant-e-s au processus d'accueil et comment rendre plus créative la bureaucratie à l'arrivée des personnes réfugiées.

En quoi consiste le parrainage communautaire ? – David Manicom, HCR



M. Manicom a souligné que le parrainage communautaire pouvait être considéré comme un moyen d'accroître la quantité et la qualité des capacités d'intégration et, ce faisant, de forger des communautés plus fortes et plus inclusives. Le parrainage communautaire peut aussi permettre aux communautés locales et aux États de travailler ensemble pour trouver des solutions pour les plus démunis. Concrètement, il a été précisé que si les États

pouvaient exceller, par exemple, dans la mise en place de programmes linguistiques de grande envergure à destination de tous les nouveaux arrivants, la force de la communauté résidait dans son aptitude à les aider à s'intégrer dans le système scolaire et à nouer des contacts dans la communauté locale. Le parrainage communautaire offre un moyen de combiner ces deux aspects et dans le même temps d'habiliter les citoyennes et citoyens locaux à jouer un rôle de premier plan dans l'accueil des réfugié-e-s réinstallés dans leur communauté grâce à un transfert facilité depuis leur pays d'asile.

Il a été indiqué qu'il était clairement établi que le parrainage communautaire améliorait et accélérait l'accès des réfugié-e-s à l'emploi, faisait croître le taux d'accès aux services et aux espaces communautaires et aidait ces personnes à trouver plus vite un logement, en renforçant les capacités des nouveaux arrivants de s'intégrer et de se frayer un chemin à travers les difficultés sociales liées à l'intégration. Le modèle de parrainage communautaire facilite en outre la réinstallation dans différentes parties du pays, comme les zones rurales confrontées à une pénurie de main-d'œuvre.

Tous les piliers de la stratégie mondiale sur les voies complémentaires reposent sur le parrainage, car celui-ci peut élargir les espaces de réinstallation, faciliter l'accès à différents modèles de voies complémentaires et favoriser la création de communautés. Les modèles pratiques varient entre les différents systèmes et offrent donc une certaine liberté aux États qui s'intéressent au modèle. De plus, le parrainage communautaire favorise la formation du tissu social, crée des liens et aide l'ensemble des participant-e-s à mieux connaître leur communauté.

L'exemple canadien – Mary Coulter, conseillère chargée des migrations à la Mission du Canada auprès de l'UE

Le Canada possède plus de 40 années d'expérience dans le parrainage communautaire et a accueilli plus de 325 000 réfugié-e-s via ces programmes. Il a été souligné que les liens noués grâce au parrainage communautaire profitaient à tous. Les personnes réfugiées accueillies dans le cadre du modèle s'intègrent généralement plus vite et établissent des relations plus profondes et plus solides avec les membres de leur communauté. Le parrainage communautaire offre aux citoyen-ne-s l'occasion de participer à l'accueil des réfugié-e-s au sein de la communauté locale et peut faciliter les rapprochements. Le Canada est doté d'un programme de réinstallation, d'un programme de parrainage communautaire et d'un programme mixte combinant les deux méthodes.

L'expérience canadienne du parrainage communautaire a montré que la réinstallation dépendait de la participation des différents niveaux de l'administration. Au Canada, par exemple, une famille nouvellement arrivée s'adressera aux autorités fédérales pour les questions de visa et d'arrivée, à l'administration provinciale pour les soins de santé et à l'administration communale pour l'inscription des enfants à l'école. En outre, les communes sont en charge des domaines comme le logement, les

transports publics et les services communautaires et organisent aussi les Partenariats locaux en matière d'immigration financés par l'échelon fédéral, qui facilitent la cartographie des parcours de réinstallation et d'installation au niveau régional et communal.

Le modèle canadien d'intégration des immigré-e-s repose sur la participation et le soutien d'un large éventail d'acteurs. Outre les administrations provinciales/territoriales et communales figurent au nombre des partenaires des prestataires de services, des institutions publiques, des instances de réglementation, des employeurs et des personnes bénévoles.

Au Canada, le soutien public appuyé en faveur de l'immigration tient en partie au fait qu'il s'agit d'un projet de société. Le parrainage communautaire est une mesure de développement communautaire, et pas uniquement une mesure relevant de la politique de réinstallation, dans laquelle les parrains jouent un rôle important pour aider et soutenir les nouveaux arrivants, et notamment à s'y retrouver dans ce millefeuille administratif. La participation est également souple, car pouvant prendre des formes multiples, comme la collecte de fonds, l'aide à l'installation des nouveaux arrivants, à la pratique linguistique et à l'intégration locale, et autres aides apportées aux nouveaux arrivants pendant le processus préparatoire et après leur arrivée.

Le Programme de parrainage du Royaume-Uni – Jane Kennedy, ministère britannique de l'Intérieur

Le programme britannique, plus récent que le dispositif canadien, a été lancé en 2016, initialement en réaction à la situation en Syrie. S'il existe différents modèles de parrainage communautaire, le modèle britannique s'inspire largement du modèle canadien.

Des groupes de parrainage communautaire sont aujourd'hui présents dans chaque région du pays, et davantage concentrés dans les zones où ils ont développé le dispositif. De plus, le Royaume-Uni travaille étroitement avec l'organisation de renforcement des capacités *Reset*, qui apporte formations et soutien à ces groupes. Dans le pays, le modèle de parrainage communautaire est un partenariat entre les communautés locales, les organisations de la société civile et les pouvoirs publics. Grâce à la collaboration mise en place, l'État a modifié le dispositif en fonction des retours d'informations des parties. Cette approche a modifié la façon dont les pouvoirs publics travaillent avec les communautés et elle est désormais considérée comme un exemple de bonne pratique en matière de partenariat. L'État peut aussi aider les groupes en leur apportant des financements.

Au Royaume-Uni, les groupes de parrainage communautaire doivent notamment s'enregistrer comme association caritative ou entreprise d'intérêt communautaire, posséder une expérience avérée du travail avec des catégories vulnérables ou des groupes de réfugié-e-s, élaborer un plan global et une politique de protection et disposer d'un apport de 9 000 GBP. Le financement octroyé garantit en partie l'adhésion des groupes au dispositif, tout en leur procurant des réserves financières, les groupes devant généralement assumer en supplément le coût de leur loyer. Chaque groupe est supposé apporter une aide globale à l'intégration pendant un an, comprenant l'accueil des nouveaux arrivants à l'aéroport, la planification des arrivées, un soutien linguistique et l'inscription des familles auprès des médecins généralistes locaux. Il apporte également un soutien en matière de logement, pendant une période de deux ans. L'objectif est d'aider les familles à évoluer vers l'autonomie et à franchir un certain nombre d'étapes dans leur parcours d'intégration. Le Royaume-Uni a aussi introduit un pilote permettant à des parrains de confiance d'intégrer une famille plus précocement dans le processus, afin qu'ils puissent nouer des liens plus tôt.

Le travail mené avec les autorités locales constitue une partie essentielle du processus de parrainage communautaire. Ce sont les autorités locales qui autorisent les groupes de parrainage communautaire à se porter candidats et elles jouent un rôle déterminant en présentant aux groupes les équipes et les

politiques de protection, en effectuant une visite du logement pour s'assurer que le bien proposé satisfait aux normes qu'elles ont fixées en la matière ; elles sont aussi invitées à assister aux visites préalables à l'autorisation ainsi qu'aux visites de soutien postérieures à l'arrivée effectuées auprès des familles parrainées. Enfin, les autorités locales doivent donner leur accord à la réinstallation de la famille concernée dans cette zone, en s'assurant que tous les besoins médicaux ou sociaux spécifiques peuvent être satisfaits. De plus, elles peuvent aider le groupe en faisant la liaison avec les agences, partager leurs connaissances sur le coût et la disponibilité des logements, en comprenant les souhaits des résidents locaux et les tensions sous-jacentes potentielles, et faire connaître les structures locales, en donnant des indications sur les écoles, en prenant contact avec les prestataires de cours de langue anglaise et en contribuant au plan de réinstallation.

Le rôle des autorités locales – Ignacio Blanco, Direction générale de l'Égalité, région de Valence

Pour le gouvernement régional de Valence, l'accueil des personnes fuyant la misère n'est pas uniquement un engagement politique, mais aussi un engagement éthique, comme il a été souligné. L'Espagne et Valence pratiquent depuis peu le parrainage communautaire. La région de Valence a lancé un projet pilote en 2020 pour cinq familles de réfugié-e-s. Elle collabore avec deux ONG qui ont constitué des groupes de parrainage communautaire dans cinq villes. Ce programme a été mis en place voilà moins d'un mois et jusqu'à présent, le projet a donné lieu à des retours d'informations favorables. La région a l'intention de créer un réseau pour favoriser la pleine intégration dans la société, qui est aujourd'hui mise à mal par les restrictions dues à la covid-19. Le groupe de soutien facilite également l'enregistrement et la délivrance des pièces d'identité, ce qui implique une collaboration entre l'État, la région et les autorités locales. La réussite du programme en dépend. Si l'État offre les mêmes voies de droit pour arriver en Espagne, la région procure des financements et les autorités locales s'emploient à résoudre les difficultés au jour le jour. Le rôle de la société civile est également fondamental, car elle apporte un soutien pratique.

Expériences de parrainage communautaire – Gordon East, *Charis Refugees*

Gordon East a relaté des histoires concrètes nées de la mise en œuvre du parrainage communautaire. Il a souligné que le modèle avait entraîné des changements considérables pour l'ensemble des participant-e-s concernés.

- Grâce au programme de parrainage communautaire, une jeune fille qui avait été confinée chez elle, qui maîtrisait mal l'anglais à l'oral et qui avait subi des brimades a suivi des cours d'anglais et a eu l'occasion de rencontrer d'autres personnes dans sa communauté. Depuis, elle s'est épanouie, a réussi ses examens finaux d'anglais et rêve de devenir médecin après ses études universitaires.
- Le parrainage communautaire fait aussi naître des amitiés. Cela a été le cas d'une famille arrivée grâce au parrainage communautaire, qui n'a pas souhaité déménager car elle avait tissé des liens étroits avec Andy, son voisin âgé qui souffrait de la maladie de Parkinson.
- Participer au parrainage communautaire est également utile aux personnes bénévoles. L'une d'entre elles pleurait son mari et souffrait de dépression lorsqu'elle a rejoint le programme. Depuis, elle a parrainé trois familles et trouvé du réconfort dans sa tâche et en partageant le chagrin de la famille syrienne qui avait également tout perdu.
- Le parrainage communautaire peut aussi contribuer à combler les lacunes des systèmes existants. Dans un cas donné, le groupe a proposé d'aider à enseigner l'anglais et le programme a mis en place un partenariat, chaque entité qui y participe apportant des ressources comme un espace d'apprentissage ou des enseignants pour faire fonctionner le programme. Celui-ci existe désormais depuis trois années scolaires.

- Enfin, le parrainage communautaire permet de créer un sentiment d'appartenance. Une famille arrivée grâce au parrainage communautaire a proposé de parrainer de futures familles.

La conversation sur le parrainage communautaire s'est poursuivie le 5 novembre au matin, avec un atelier pratique destiné aux professionnels intéressés. Un rapport de synthèse figure à l'**annexe I**. On trouvera de plus amples informations sur l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés à l'adresse suivante : <https://youtu.be/FpPi0CapM-s>.

Réunion des coordinatrices et coordinateurs internationaux ICC, 4 et 5 novembre 2020

Liste de contrôle pour l'évaluation des projets interculturels

La session s'est ouverte sur une synthèse générale de la genèse de la liste de contrôle interculturelle, laquelle trouve son origine dans la dernière réunion des coordinatrices et coordinateurs ICC tenue à Odessa, où la nécessité d'élaborer un outil d'évaluation des projets rapide et pratique a été évoquée. Le projet de liste de contrôle présenté cette année vient répondre à ce besoin et sera complété après les discussions tenues à la réunion.

L'experte ICC Claire Rimmer, qui a rédigé l'avant-projet, en a présenté la structure en encourageant l'ensemble des participant-e-s à évaluer leurs besoins et à partager leurs idées. Il a été souligné que la liste de contrôle était en fait devenue un document bien plus complexe, comprenant trois parties narratives couvrant les trois piliers de l'interculturalisme : la diversité, l'égalité et l'interaction. L'objectif étant d'assurer une compréhension commune des trois principes, en explicitant la terminologie, et de faire œuvre de pédagogie sur l'intégration interculturelle. Chaque section comporte en outre cinq indicateurs et dix questions (les listes de contrôle proprement dit), deux questions correspondant à chaque indicateur.

La réunion s'est ensuite poursuivie dans le cadre de trois groupes de travail consacrés chacun à l'un de ces thèmes. Les résultats obtenus par les groupes de travail ont été ultérieurement partagés et examinés en séance plénière. Les discussions tenues par les trois groupes ont été animées par les expert-e-s ICC Carla Calado (diversité), Claire Rimmer (égalité) et Dani de Torres (interaction positive), avec le concours d'un membre de l'équipe ICC. Les conclusions sont présentées ci-dessous.

Retour d'informations général sur la liste de contrôle interculturelle

Le retour d'informations général sur la liste de contrôle interculturelle a été globalement positif et les coordinatrices et coordinateurs des villes ont déclaré que cette liste leur serait utile dans leur travail et qu'elle pouvait s'adapter à des contextes et des finalités divers. Toutefois, pour que ces utilisations multiples se concrétisent, les participant-e-s ont souligné qu'une clarification du groupe cible et des moyens d'exploitation s'imposait. La liste de contrôle pourrait ainsi être utilisée

par la ville pour évaluer le degré d'interculturalité des propositions de projet avant la décision relative à leur financement, mais aussi par des partenaires et d'autres acteurs extérieurs afin d'avoir un bref aperçu de l'interculturalité des projets et des mesures qu'ils mettent en œuvre. Il a également été

**The Guide/Checklist:
Overall feedback**

1. Useful tool, simple and user friendly
2. Answers a need
3. Format is adapted
4. Survey Monkey for the checklist is a good idea
5. Could have multiple uses, for evaluating project proposals, policy proposals, etc.



souligné qu'il serait utile de préciser que la liste de contrôle était conçue pour évaluer les projets et les avant-projets ou les mesures, et ne convenait pas vraiment à l'évaluation préalable des politiques à ce stade.

Tous les groupes ont demandé si la liste devait uniquement servir à planifier un projet, ou si son utilisation pouvait être élargie à l'évaluation d'un projet lorsque ce dernier arrive à son terme. Certaines villes disposent de leurs propres outils d'évaluation, ce qui pourrait compliquer l'utilisation de la liste ; on a néanmoins constaté que certains éléments de la liste pouvaient être utilisés parallèlement à ces outils. Un groupe a également proposé d'utiliser la liste comme outil de certification. Cependant, l'équipe ICC a précisé que le Conseil de l'Europe ne pouvait pas délivrer de certifications, hormis dans des circonstances très particulières. Les villes ont donc été encouragées à envisager de concevoir leur propre système de certification.

Certains des groupes de travail ont identifié des indicateurs pour lesquels il était nécessaire d'élargir le champ des informations communiquées, afin que les utilisatrices et utilisateurs puissent trouver des exemples dans des domaines auxquels ils n'auraient peut-être pas pensé auparavant et que les obstacles puissent être mis en évidence à l'avance. Des suggestions concernant l'harmonisation de la terminologie ont également été formulées. Un groupe a souligné qu'il serait utile d'adapter les retours d'informations disponibles aux réponses et d'ajouter la perspective de l'empathie ou l'histoire des villes ou des projets ayant rencontré des problèmes similaires et ayant néanmoins réussi à les surmonter. Un autre groupe a également soulevé la question des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs et celle de savoir comment formuler les questions pour que l'utilisatrice ou l'utilisateur sache à quel moment le seuil indiquant une réponse positive avait été atteint.

Un consensus général s'est dégagé pour modifier la liste de contrôle afin que les questions soient posées séparément, et non de façon groupée. De plus, il a été suggéré que la liste pouvait être considérée comme un outil collaboratif que l'équipe projet prendrait en compte et qui lui permettrait, dans le même temps, d'apprécier son projet au fur et à mesure de sa mise en place ou de son évaluation.

Enfin, il a également été précisé qu'un retour d'informations serait donné sous forme d'exemples pour toutes les réponses « non » ou « partiellement ». Un outil d'investigation sera utilisé pour disposer d'un instrument flexible favorisant un retour d'informations et des recommandations sur mesure, y compris les bonnes pratiques provenant d'autres villes. Les données générales seront mises à disposition dans un document distinct, l'utilisatrice ou l'utilisateur ayant ainsi accès à des informations et à des descriptions supplémentaires selon ses besoins.

Bilan de l'année écoulée

À travers une présentation générale, l'équipe ICC a communiqué des informations sur la mise en œuvre du programme ICC en 2020 et sur le suivi des décisions prises à la réunion des coordinatrices et coordinateurs tenue l'an dernier. Il a été souligné que le programme ICC s'appuyait largement sur les besoins et les contributions des villes participantes afin que le modèle continue d'évoluer et que les capacités puissent être renforcées.

En 2020¹, le nombre des villes participantes est passé à 141, avec cinq nouvelles villes : Ansan et Guro (Corée du Sud), Camden (Royaume-Uni), Neumarkt (Allemagne) et Valence (Espagne). De plus, des processus d'adhésion ont été lancés dans sept autres villes. Ces nouvelles adhésions induisent un surcroît de richesses et de bonnes pratiques à partager, mais également une nécessité d'adapter

¹ Les informations contenues dans ce rapport concernent les données enregistrées au 31 octobre 2020.

services et outils à de nouveaux contextes et au développement incessant du réseau ICC. En 2020, une attention particulière a été accordée à la mise à disposition de **services plus personnalisés**.

Citons, parmi les plus intéressants :

- un **dossier de bienvenue** initialement conçu pour les nouveaux membres et qui est aujourd'hui utile à tous. Il contient des documents pratiques, qui permettent de découvrir le programme ICC, et notamment la description de la mission des coordinateurs et coordinatrices ICC, une note destinée aux responsables politiques, un glossaire et un dossier d'information répertoriant les principaux documents et ressources du programme ICC ;
- un **pack image de marque** en vue de l'utilisation d'une identité commune, notamment lors de campagnes conjointes. Cet outil est disponible en plusieurs langues, tout comme le logo ICC ;
- **un nouveau format pour les rapports de l'index** : 12 de ces rapports ont été élaborés en 2020 sur la base d'un nouveau guide interne de rédaction des rapports de l'index, qui a permis d'améliorer leur qualité et d'accroître leur harmonisation. Cette année, les rapports de l'index sont mis en avant dans la newsletter ICC, car ils contiennent des informations utiles pour la ville concernée et pour les lectrices et lecteurs d'autres villes qui peuvent s'inspirer des recommandations pertinentes ;
- **des enquêtes thématiques**, destinées à recueillir des exemples de meilleures pratiques : réalisées pour préparer les webinaires thématiques, ces enquêtes – associées aux informations spontanément communiquées par les villes participantes – ont permis de recueillir et de partager 107 bonnes pratiques, qui viennent s'ajouter au savoir-faire développé pour faire face à la crise sanitaire ;
- **les Chartes ICC** : elles permettent d'afficher graphiquement les résultats de l'index de toutes les villes figurant dans la base de données, avec possibilité de filtrer les recherches par taille de la ville/population, personnes nées à l'étranger/non-ressortissant-e-s, pays, domaines politiques, indice sous-jacent/avancé (*core/advanced index*) et progression dans le temps. Les coordinatrices et coordinateurs sont invités à tester les chartes en ligne et à donner leur avis pour le 10 décembre 2020 ;
- **des traductions dans des langues non officielles** : grâce aux économies réalisées sur les voyages, il a été possible de traduire les orientations ICC les plus pertinentes dans d'autres langues que l'anglais et le français, en donnant la priorité à celles des réseaux nationaux.

De vastes changements ont été apportés aux méthodes de travail, principalement sous l'effet de la situation sans précédent créée par la pandémie. Certains de ces changements ont toutefois conduit à des résultats positifs et seront conservés à l'avenir aussi longtemps que possible. Les plus pertinents d'entre eux sont les suivants :

- **l'octroi d'aides** pour soutenir le travail interurbain (qui est propice au partage des pratiques, à l'accompagnement et à la création de réseaux) ;
- la **réunion des coordinatrices et coordinateurs des réseaux nationaux ICC** (qui est excellente pour faire concorder les priorités nationales et internationales) ;
- **des webinaires et des réunions de réflexion en ligne** (qui permettent des contacts plus réguliers, touchent un public plus large et facilitent une participation non européenne, sont organisés en séances courtes et ciblées pesant moins sur la charge de travail des coordinatrices et coordinateurs ICC, insufflent de l'énergie et offrent la possibilité de préparer des programmes d'action globaux).

Parmi les travaux à finaliser au premier semestre de l'année figure la préparation de **cours en ligne** dont l'utilisation sera réservée aux seules villes participantes (et qui porteront sur La cité interculturelle pas à pas, l'intelligence artificielle et ses effets discriminatoires, et la communication

interculturelle), et de deux brefs tutoriels vidéo consacrés à la discrimination systémique et à la manière de répondre au questionnaire de l'index ICC, qui seront livrés en décembre.

En ce qui concerne la **visibilité**, les visites du site web des Cités interculturelles ont cru de manière exponentielle, valorisant ainsi l'image des villes participantes et la pertinence du programme ICC au sein du Conseil de l'Europe. La même tendance a été observée sur les réseaux sociaux ICC, grâce notamment à des activités intéressantes comme la campagne commune pour la Journée mondiale des réfugiés (qui a fait le portrait de 30 maires) ou Voice Over, un magazine en ligne présentant des réflexions provocatrices sur les questions interculturelles émanant d'artistes et de personnalités des villes membres.

Enfin, l'équipe ICC a donné des informations sur les derniers progrès réalisés par le **Groupe de travail du Conseil de l'Europe sur l'intégration inclusive (GT-ADI-INT)**, un organe intergouvernemental chargé de préparer un projet de modèle de cadre pour la gouvernance multiniveaux de l'intégration des migrant-e-s. Le groupe de travail est la toute première structure intergouvernementale composée d'autorités nationales et locales. Dix villes membres du programme ICC y participent et les travaux menés pour atteindre les objectifs se déroulent sans heurts malgré la crise sanitaire.

Il a été souligné que le GT-ADI-INT représentait une occasion unique de transposer le modèle d'intégration des Cités interculturelles au niveau national, renforçant ainsi le rôle institutionnel que jouent les villes dans le processus.

La séance qui a suivi a permis de présenter un retour d'informations détaillé sur un certain nombre d'activités remarquables² :

- **gérer et prévenir l'embourgeoisement** : Noah Nasser, expert ICC, a exposé les principaux résultats de l'enquête menée auprès des villes participant au programme ICC, qui a conduit à une vaste étude puis à une note d'orientation. L'étude a été présentée dans un premier temps lors d'un webinar qui a réuni plus de 40 participant-e-s de villes membres du réseau ICC ;
- **identifier et prévenir la discrimination systémique** : Niall Crowley, expert ICC, a évoqué la genèse de l'étude sur la discrimination systémique et expliqué comment elle permettait de recueillir les expériences des villes membres ; il a présenté le programme d'action issu du processus de consultation, en insistant sur le rôle joué par les villes participantes pour donner aux travaux une dimension très concrète. Cette étude donne de nombreux exemples expliquant comment lutter efficacement contre la discrimination systémique. Elle présente quatre volets d'activités pouvant aider les villes à créer les conditions requises à cet effet ;
- **test de citoyenneté interculturelle** : il s'agit d'un outil pédagogique conçu pour aider les citoyen-ne-s à mieux comprendre ce que cela signifie d'être un-e citoyen-ne interculturel-le agissant en accord avec l'aspiration à créer une communauté diverse inclusive, équitable et unie. Ce test peut être passé en ligne sur le site web des Cités interculturelles ou hors ligne avec l'aide d'animatrices ou animateurs. Outre l'anglais et le français, le test sera prochainement disponible en espagnol, italien, portugais et ukrainien. Les villes souhaitant



² Une synthèse détaillée de chacune des activités figurant ci-après sera présentée dans le Rapport annuel 2020 des Cités interculturelles.

collecter et analyser les données des répondant-e-s sont invitées à contacter et à consulter l'équipe ICC ;

- **baromètre de la confiance sociale** : ce projet pilote a pour but de répondre au besoin de mesurer les effets des actions interculturelles de manière intelligente, irréfutable, efficiente et rentable. La confiance sociale constituerait en effet un excellent critère pour démontrer l'efficacité des mesures interculturelles ; mais elle est aussi difficile à évaluer. Le baromètre de la confiance sociale permettra d'établir un lien entre trois dimensions : les mégadonnées, dont les données des réseaux sociaux, la détection sociale et l'observation des interactions sociales à un micro-niveau, leur analyse s'effectuant essentiellement au moyen de l'intelligence artificielle. Botkyrka s'est portée volontaire pour réaliser un test pilote ; les résultats seront communiqués avant la fin de l'année. L'étape suivante consistera à mettre au point une application conviviale et à réaliser des tests sur une plus grande échelle ;
- **Académie de la communication interculturelle et des récits alternatifs** : les travaux préparatoires à la création d'un programme de formation pour une académie ICC visant spécifiquement les besoins de communication ont été engagés. En s'appuyant sur les expériences passées en matière de formation à la communication interculturelle et sur les travaux des réseaux nationaux –notamment du RECI– concernant les récits alternatifs et la communication interculturelle positive, l'académie s'attachera en particulier aux moyens permettant d'intégrer les principes interculturels dans la communication publique des autorités locales. Elle s'adressera en particulier aux personnes responsables de la communication des villes et aux coordinatrices et coordinateurs ICC et dispensera des formations en présentiel, ainsi que des cours en ligne accessibles aux seules villes participantes ;
- **prévenir les effets discriminatoires de l'intelligence artificielle** : l'apprentissage automatique et la prise de décision algorithmique font actuellement l'objet d'un débat qui ne semble toutefois pas s'inscrire dans l'horizon immédiat des responsables municipaux des initiatives en faveur de l'intégration. L'un et l'autre influent néanmoins sur l'accès des individus aux droits humains et sociaux, dont l'éducation, le logement, la justice, etc. La discrimination algorithmique automatique a été le thème de l'un des six webinaires ICC tenus cette année et elle fera l'objet d'un cours en ligne à destination des villes membres. Dans l'intervalle, une [note d'orientation](#) est disponible sur le site web ICC ;
- **anti-rumeurs** : le **Manuel sur l'environnement scolaire et les *Escape Roomours*** : en répondant à la nécessité d'élaborer des outils anti-rumeurs sur mesure à usage scolaire, le RECI et le réseau italien *Città del Dialogo* ont travaillé à un manuel destiné à promouvoir l'esprit critique des jeunes et à leur apprendre comment éradiquer les rumeurs et les stéréotypes qui empêchent la coexistence pacifique et productive dans des sociétés diverses. Ce manuel s'appuie en outre sur les résultats du projet *Io Rispetto* (je respecte), géré par *Città del Dialogo*. De plus, fondées sur le concept des *escape rooms*, les *Escape Roomours* ciblent les jeunes et dialoguent avec eux sur les défis et les jeux, pour les aider à identifier les préjugés sous-jacents, à apprendre comment déconstruire les stéréotypes et à concevoir des campagnes anti-rumeurs. Les *Escape Roomours* font désormais l'objet d'un test dans un certain nombre de villes membres du RECI.

Les participant-e-s ont accueilli avec satisfaction les informations communiquées sur le programme d'activités ; ils sont nombreux à avoir assisté aux événements ICC en ligne et/ou à avoir utilisé les nouveaux outils. De l'avis général – et bien que les événements en ligne ne permettent pas les mêmes interactions que lors d'une réunion physique – ceux-ci présentent l'avantage de faciliter la participation, à un intervalle plus régulier, d'axer les discussions sur des thèmes spécifiques, d'échanger et de recueillir rapidement des informations et de réduire les émissions de carbone. Le programme d'activités à venir devrait trouver un bon équilibre entre réunions en ligne et réunions en présentiel.

Les traductions en langues non officielles ont aussi été les bienvenues. Bursa Osmangazi a proposé de traduire le test ICC en turc pour le diffuser plus largement. Les aides interurbaines ont également été saluées, en tant qu'outil de promotion des travaux multilatéraux, comme doit le faire un réseau. Enfin, Limassol a proposé que le programme ICC s'efforce de cartographier les initiatives de sensibilisation lancées par les membres, avec l'aide des coordinatrices et coordinateurs ICC, afin d'amplifier leurs effets.

Un certain nombre de questions ont été soulevées sur les utilisations pouvant être faites du test ICC. Il a été rappelé que les villes qui souhaitaient l'adapter à leur propre contexte étaient cordialement invitées à se mettre préalablement en contact avec l'équipe ICC : en réalité, le test a fait l'objet d'une phase pilote sur deux ans, qui a mis au jour le caractère sensible d'une partie des questions posées. Il importe de s'assurer que les changements éventuels n'en feront pas un outil de propagation de rumeurs et non de lutte contre ces rumeurs.

Les dimensions régionales et nationales du programme ICC

Le programme ICC favorise depuis plusieurs années la création et le développement de réseaux régionaux et nationaux. Ces derniers sont souvent à l'avant-garde d'initiatives pilotes et à l'origine de nouvelles méthodologies ICC qui bénéficient à l'ensemble du réseau international. Les toutes dernières évolutions sont les suivantes :

- **réseau d'Australasie** : l'élargissement du modèle à la Corée du Sud et l'engagement accru observé en Australie et au Japon ont amené les villes concernées à s'organiser elles-mêmes en réseau régional. À l'heure qu'il est, elles travaillent à une stratégie interculturelle commune et à la mise en place d'un modèle de gouvernance pour leur réseau. Les villes membres se sont aussi montrées très actives à titre individuel, en organisant plusieurs événements de sensibilisation et formations ;
- ***Città del Dialogo*** (Villes du dialogue) : l'année, particulièrement prolifique, a été marquée par trois grands événements : i) le lancement du projet ITACA (Villes italiennes contre la discrimination), ii) une bonne pratique venue de Turin ; iii) une campagne de communication sur les médias sociaux. Le projet ITACA, financé par l'UE, est prévu pour durer 24 mois. Il se concentrera sur deux grands thèmes, à savoir lutter contre la discrimination systémique au sein et hors de l'administration locale et faire mieux connaître les droits des citoyen-ne-s. Ces deux thèmes sont au nombre des priorités mises en évidence dans le plan d'action du réseau pour les trois prochaines années. Dans le domaine de la lutte contre le racisme, en mars 2020, la ville de Turin a pris une décision officielle qui fait de la lutte contre le racisme un bien commun urbain. En complément, la ville a lancé un appel à la cocréation d'un plan de mise en œuvre de cette décision. La participation de la société civile a été très élevée (les propositions sont aujourd'hui en cours d'évaluation). On peut considérer qu'il s'agit là d'une pratique inspirante, car mettant en œuvre une approche ascendante et montrant que l'administration peut parvenir à un consensus pour servir les citoyen-ne-s, au-delà de l'appartenance politique. Enfin, le réseau *Città del Dialogo* vient de lancer une campagne de communication pour présenter les *success stories* des villes membres. Cette campagne s'adresse aux citoyen-ne-s en général, aux jeunes et à la société civile, avec un contenu spécifiquement conçu pour chacun d'eux ;
- **réseaux norvégien et nordique** : en activité depuis dix ans, le réseau norvégien est davantage un forum de consultation et de coopération entre villes norvégiennes en matière de politiques et d'initiatives. L'an dernier, le coordinateur de Klaksvik (Îles Féroé) a proposé de lancer une plateforme informelle de coopération entre villes nordiques, afin d'élargir le périmètre

géographique. La crise de la covid-19 a cependant ralenti toute tentative de collaboration poussée. Quoiqu'il en soit, une tentative est menée pour définir un mandat commun pour les villes intéressées par cette coopération régionale et accueillir des villes de plus petite taille ne faisant pas nécessairement partie du programme ICC. Il a été indiqué, en effet, que les villes plus importantes faisaient déjà partie de plusieurs forums interurbains et que leur adhésion à un forum supplémentaire pourrait être difficile ;

- **RECI – réseau espagnol des Cités interculturelles** : en 2020, le RECI a établi – pour la première fois – des groupes de travail thématiques sur : 1) les compétences interculturelles (besoins en matière de cartographie et conception de ressources pour assurer la tenue de séances de formation, pérennité des savoir-faire, transversalité de l'action, participation de la société civile) ; 2) les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle (en plaçant les principes interculturels au cœur des politiques) ; 3) les récits interculturels (travaux en cours sur un guide pratique destiné à transformer le vaste recueil théorique des connaissances en astuces concrètes, meilleures pratiques et stratégies afin de faire participer les responsables politiques et les fonctionnaires). Les groupes de travail sont sur le point d'être finalisés et/ou d'introduire une version pilote de leurs contenus afin de les mettre à disposition du réseau mondial des Cités interculturelles. En outre, le RECI a élaboré sa première stratégie de communication et son premier guide d'image de marque et il s'emploie actuellement à consolider les travaux menés sur l'évaluation des répercussions de la covid-19 afin de préparer une réponse interculturelle à ses effets négatifs ;
- **RPCI – réseau portugais des Cités interculturelles** : en 2020, le RPCI s'est employé à remédier aux lacunes identifiées par les membres au cours des années précédentes. Il a élaboré un cours en ligne sur La cité interculturelle pas à pas afin de promouvoir les compétences et le savoir-faire interculturels du personnel. Il a aussi lancé « Villes d'accueil », un projet visant à accroître la capacité des membres du RPCI d'accueillir les nouveaux résidents et résidentes de manière interculturelle. Pour ce dernier, les membres du RPCI se sont consultés et ont fait concorder leurs plans d'intégration des migrant-e-s, ont évalué les lacunes et les besoins et se sont employés i) à finaliser l'application d'accueil destinée aux migrant-e-s ; ii) à mettre en place une base de données des événements et des campagnes, et iii) à élaborer un cours d'accueil personnalisable destiné, notamment, aux nouveaux arrivants ;
- **ICC-UA – réseau ukrainien des Cités interculturelles** : les événements nationaux initialement prévus en 2020 ont été reportés à l'année suivante en raison de l'urgence imposée par la covid-19. Toutefois, le passage aux réunions en ligne a offert de nouvelles occasions d'associer les villes ukrainiennes aux travaux de partenaires extérieurs au pays. Des synergies ont été créées avec d'autres projets du Service de l'anti-discrimination du Conseil de l'Europe, comme celui sur la protection des minorités nationales en Ukraine, qui vise à stabiliser le dialogue entre les minorités nationales et les administrations régionales. Du reste, Melitopol a associé toutes les villes membres à un projet sur le développement des compétences interculturelles des agents publics, auquel participent aussi des villes australiennes ;
- **Québec – REMIRI** : il ne s'agit pas encore d'un réseau ICC, mais d'une initiative informelle de plusieurs villes du Québec soutenue par des universitaires. Après la visite effectuée l'an dernier par l'équipe ICC à Montréal, les villes du REMIRI s'attachent à restructurer leur réseau et à mobiliser les administrations compétentes pour pouvoir intégrer officiellement le programme ICC ;
- **Régions interculturelles** : il s'agit d'une initiative menée par l'Assemblée des régions d'Europe avec le concours de l'UE et du programme des Cités interculturelles. Une feuille de route a été préparée afin d'aider le réseau à mettre en œuvre les principes interculturels et des possibilités de financement sont actuellement recherchées. De plus, des travaux ont été entrepris pour élaborer un indice permettant de mesurer les résultats interculturels, d'après le modèle de l'index ICC. Le réseau représente un formidable potentiel pour promouvoir les contacts réguliers entre les villes et les régions, ainsi que la collaboration sur les questions



interculturelles. L’an prochain, le programme ICC contribuera à l’organisation de l’Académie de l’intégration régionale, afin d’élaborer des cadres d’action et des stratégies interculturels pour l’échelon régional.

En réponse aux questions soulevées lors des présentations, l’équipe ICC a indiqué en outre que des efforts avaient été entrepris pour mettre en

place un réseau suédois de cités interculturelles et que des discussions étaient engagées avec plusieurs villes polonaises ayant exprimé le souhait d’agir sous l’égide du programme ICC pour travailler – notamment – sur les droits des personnes LGBTi en suivant l’approche interculturelle de la gestion de la diversité et de l’intégration. Elle a également rappelé le processus et les occasions de créer des réseaux nationaux dans les pays où le nombre de villes membres du programme ICC devient important.

Le programme d’action ICC pour 2021 : priorités, services et outils

L’équipe ICC a exhorté les coordinatrices et coordinateurs à réfléchir aux services et aux outils que leur procure le programme ICC et à exprimer leurs souhaits pour l’année suivante, en tenant également compte des nouvelles priorités pouvant découler de la crise de la covid-19.

Quatre grandes tendances ont été soulignées au regard de la participation au programme ICC : 1) la possibilité d’utiliser l’analyse de l’index ICC comme outil d’évaluation des stratégies des villes ; 2) le soutien apporté par le Conseil de l’Europe pour créer et entretenir une dynamique afin de mobiliser les habitant-e-s en vue de l’introduction d’un changement profond au niveau local ; 3) le savoir-faire des Cités interculturelles – webinaires, visites d’étude, orientations, notes d’orientation, etc. ; 4) le soutien et la reconnaissance d’une organisation internationale des efforts déployés au niveau local, et l’occasion de travailler à l’échelle internationale.

Les participant-e-s ont insisté sur les progrès réalisés pour stimuler le travail collaboratif au sein du réseau, notamment grâce aux aides ICC, au soutien apporté aux réseaux nationaux et à la réunion des coordinatrices et coordinateurs des réseaux nationaux. Tous ces travaux doivent assurément être poursuivis et renforcés.

Les participant-e-s sont convenus que les Cités interculturelles pourraient organiser, l’an prochain, des réunions de réflexion en ligne avec une périodicité accrue (sur le modèle de la réunion organisée pour relever les défis posés par la pandémie de covid), tous les trois mois, par exemple, afin de donner aux coordinatrices et coordinateurs des villes membres l’occasion de se rencontrer et d’échanger sur les sujets d’actualité.

Les coordinatrices et coordinateurs ont aussi marqué un intérêt particulier pour les outils plus concrets, comme la liste de contrôle et le test ICC. Ils ont, pour certains, insisté sur les difficultés qu’éprouvent les villes qui ne sont pas organisées en réseau national ICC à établir des contacts et des échanges constructifs avec leurs autorités nationales. Même s’il est possible que la constitution du Groupe de travail intergouvernemental sur l’intégration inclusive produise bientôt des résultats satisfaisants au regard de la définition de normes pour la gouvernance multi-niveaux dans ce domaine, il serait utile d’appuyer le renforcement des capacités sur les récits et les discours interculturels.

En particulier, des outils et des conseils portant sur l'introduction de l'intégration interculturelle dans des institutions plus vastes qui ne se sentent pas directement concernées par la gestion de la diversité seraient les bienvenus. Les outils d'apprentissage en ligne destinés à informer le grand public (notamment le personnel de l'administration publique) sur les principes interculturels pourraient permettre d'acquérir une connaissance élémentaire des principes fondamentaux de l'interculturalisme. De plus, il serait bon que les villes membres reçoivent le soutien des Cités interculturelles pour organiser des laboratoires nationaux sur la politique, au sein desquels les villes pourraient échanger avec leurs autorités nationales sur un pied d'égalité et de façon créative.



Un certain nombre de domaines méritant d'être étudiés l'an prochain ont été évoqués, à savoir : i) comment la diversité pourrait-elle contribuer à la reprise économique ? Comment promouvoir la diversité dans le commerce et le développement ? Comment tirer parti des avantages ou des interactions positives liés à la diversité sur le plan économique ? ii) Quel pourrait être l'apport de l'interculturalité au mouvement anti-racisme ? Comment continuer d'établir des passerelles entre l'un et l'autre ? iii) l'amélioration des compétences en matière de discrimination systémique ; iv) les récits interculturels et la communication politique et la discrimination systémique ; v) faire de l'interculturalisme un facteur de développement durable, rapprocher le programme d'action relatif à l'écologie et celui en faveur de la diversité ; quel est le point de rencontre entre l'intégration et l'inclusion et l'urgence climatique ? vi) soutenir, de façon ciblée et grâce aux avis des pairs, l'élaboration de stratégies et de plans interculturels, en complément de l'analyse de l'index ICC.

Il a également été proposé d'établir et de diffuser un calendrier contenant les dates clés auxquelles les villes seront invitées à se joindre à des actions spécifiques ou à participer à des activités communes.

La coordinatrice du réseau portugais des Cités interculturelles a aussi proposé d'offrir des formations à l'animation à ceux qui souhaiteraient mettre en place la Charte de la diversité au sein de leur administration publique.

Enfin, l'équipe ICC a annoncé qu'elle diffuserait prochainement l'enquête annuelle destinée à recueillir de nouvelles réactions sur les thèmes et les outils auxquels les coordinatrices et coordinateurs souhaiteraient s'intéresser l'an prochain.

Annexe I

Atelier sur le parrainage communautaire, 5 novembre 2020



Cet atelier pratique a donné suite à la première séance relative au parrainage communautaire et a été essentiellement consacré aux questions et aux défis présentés par les participant-e-s.

L'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés (IMPR) met en avant le plaidoyer, et s'emploie principalement à faciliter la mise en œuvre concrète des

programmes de parrainage communautaire à l'échelle mondiale. Elle peut, par exemple, mettre du personnel spécialisé à la disposition des pays pour mettre en place leur programme ou aider ceux qui ont déjà dépassé la phase de mise en œuvre à développer ce programme et à évaluer les mesures introduites. L'IMPR peut enfin offrir l'occasion, grâce à son réseau mondial, de nouer des contacts afin de partager des expériences.

Le parrainage communautaire a été introduit en tant qu'initiative menée par une communauté offrant une voie d'intégration. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle du parrainage communautaire par rapport à d'autres modèles d'intégration qui ne s'intéressent pas à la façon dont les réfugié-e-s arrivent dans le pays. Le rôle du groupe communautaire a également été mis en avant, car cette entité mène l'initiative au lieu de participer simplement au processus. Il est important de préciser, en outre, que c'est toujours un groupe – et non une personne isolée – qui accompagne les réfugié-e-s dans le cadre du parrainage. Enfin, il a été souligné qu'il existait différents modèles de parrainage communautaire, voire des différences régionales dans la mise en œuvre d'un même modèle. Dans le monde, 15 pays ont pratiqué le parrainage communautaire et un plus grand nombre encore ont exprimé leur intérêt. Il a aussi été précisé que les villes jouaient un rôle important, en matière de plaidoyer, de facilitation et de mise en œuvre. Le parrainage repose sur le principe d'un soutien important sur une période donnée.

Au Canada, diverses méthodes permettent de mettre des acteurs en relation. Pour l'heure, on dénombre trois approches différentes : le programme de réinstallation, le programme de parrainage communautaire et le programme mixte. L'aspect communautaire du programme de parrainage est cependant unique, car il a des effets positifs sur toutes les parties et des effets d'entraînement au sein de la société.

Les participant-e-s ont insisté sur les limites des programmes les plus couramment mis en œuvre, car les conditions peuvent être strictes, le nombre de visas disponibles peut être limité et les coûts peuvent être élevés selon le pays. Les participant-e-s de villes situées dans des pays qui ne pratiquent pas encore le parrainage communautaire ont demandé comment commencer à travailler au niveau local et comment combler l'écart existant entre le secteur public et la société civile qui souhaite apporter sa contribution. Il a été souligné que dans un pays dépourvu de cadre ou de programme de réinstallation, l'État pouvait par exemple mettre en place un projet pilote restreint pour tester l'approche. Cela a été le cas en Argentine, où les participant-e-s ont souhaité obtenir le soutien de la population en faveur d'un programme de réinstallation élargi. Il est également possible de commencer par des cas spécifiques, comme les étudiant-e-s réfugiés. Si plusieurs villes sont intéressées par le

modèle, elles ont la possibilité de se réunir et de soulever la question auprès des pouvoirs publics afin d'entamer un dialogue. En pareils cas, l'IMPR peut apporter son concours et le Groupe de travail du Conseil de l'Europe sur l'intégration inclusive peut servir de tribune pour engager des discussions multilatérales sur ce thème.

Une autre question a porté sur les méthodes de plaidoyer employées pour convaincre les gouvernements nationaux de multiplier les lieux de réinstallation via le parrainage communautaire. Il a été souligné que l'initiative de parrainage communautaire était menée par une communauté. Toutes les personnes composant la société devraient avoir la possibilité de communiquer – d'une manière ou d'une autre – avec les instances dirigeantes. Il leur est naturellement plus facile de participer lorsqu'elles sont organisées, comme c'est le cas pour la société civile. En ce sens, le parrainage communautaire peut aisément conduire à la création de nouveaux groupes pour préconiser une réinstallation plus engagée. En outre, les résultats positifs obtenus grâce au parrainage communautaire en termes d'accélération de l'intégration et d'engagement de la société constituent un argument de poids en faveur du plaidoyer.

Une inquiétude a également été exprimée au sujet du risque que le groupe communautaire ne soit pas capable, au final, d'assurer le parrainage. La question a aussi été posée de savoir si toutes les villes étaient adaptées au modèle ou si des communautés plus restreintes, dans lesquelles il est plus facile de s'intégrer, conviendraient davantage. Dans les villes plus importantes, le logement est limité, l'accès au logement social est réglementé et l'accès aux écoles peut constituer un obstacle.

En réponse à ces questions, toutes les villes des pays où le parrainage communautaire est pratiqué ont souligné que lorsque le modèle était présenté, l'adhésion des communautés était élevée. Il est néanmoins d'une importance vitale de disposer d'une structure satisfaisante afin que l'engagement puisse être canalisé vers les lieux adéquats et le parrainage communautaire constitue un moyen efficace à cet effet. L'IMPR travaille aussi avec des États pour les aider à faire évoluer les programmes de parrainage communautaire d'une phase pilote vers un programme à grande échelle et leur procure une assistance en matière d'infrastructures et de répartition des risques. Chaque membre du groupe de parrainage a un rôle à jouer – l'État, la région ou les autorités locales, mais aussi au sein du groupe de parrainage communautaire – et ce rôle peut être purement financier, purement social, voire ponctuel, par exemple par la mise à disposition d'un canapé ou l'offre d'une aide spécifique. Le parrainage dans sa globalité correspond à un effort extrêmement coordonné.

Annexe II

Liste des participants

CITIES

>Bergen, Norway

Sølve Saetre

Special advisor for diversity.

Advisor on political issues concerning refugees, Roma inclusion, LGBTI, prevention of radicalisation, gender equality and faith issues
City of Bergen

>Bradford, United Kingdom

Barry Cusack

Project Support Officer, Bradford for Everyone
Bradford Metropolitan District Council

Hiron Miah

Access to Housing Strategy and Policy Manager
Bradford Metropolitan District Council

Matthew Henderson

Project Support Officer
Bradford for Everyone
Bradford Metropolitan District Council

Zahra Niazi

Programme Lead
Bradford for Everyone
Bradford Metropolitan District Council

>Bucharest, Romania

Irina Dumitrescu

Head of Multicultural Integration Service
General Department for Emergency Situations, Statistics and Strategies
City of Bucharest

>Bursa-Osmangazi

Şenol Dülger

External Relations Coordinator
City of Bursa-Osmangazi

>Dudelange, Luxembourg

Constantina Tereziu

Integration - Social Worker
Ensemble Quartiers Dudelange
City of Dudelange

>Erlangen, Germany

Florian Sperber

Coordinator at the Integration Coordination Office
City of Erlangen

Silvia Klein
Head of the Office for Equal Opportunities and Diversity
City of Erlangen

>Haifa, Israel

Asaf Ron
C.E.O. Beit Ha'Gefen
City of Haifa

>Ioannina, Greece

Dionysia Ampatzidi
Advisor to the Mayor
City of Ioannina

>Kirklees, United Kingdom

Shabir Pandor
Councillor, Kirklees Metropolitan City Council

>Leeds, United Kingdom

Brendan Tannam
Funding Support Worker
Leeds City Council

Catherine Dearlove
Resettlement Manager
Leeds City Council

Faye Hudson
Corporate Local Government Officer
Leeds City Council

Pria Bhabra
Migration Programme Manager
Leeds City Council

Sharon Hamilton
Councillor
Leeds City Council

>Limassol, Cyprus

Nenad Bogdanovic
Intercultural Counsellor
City of Limassol

Neophytos Charalambides
Councillor,
City of Limassol

>Limerick, Ireland

Anne Rizzo
Thematic Programmes Manager
Community Development Directorate
City of Limerick

Michael Collins
Mayor
City of Limerick

>Lisboa, Portugal

Dr. Jorge Vieira
Division for Cohesion and Youth
Department for Social Rights
City of Lisboa

>London Borough of Camden, United Kingdom

Elena Murray
Senior Policy and Project Officer

>Lublin, Poland

Anna Szadkowska
Deputy Director
Social Participation Office
City of Lublin

>Manchester, United Kingdom

Samiya Butt
Prevent Coordinator
Manchester City Council

>Melton, Australia

Essan Dileri
Team Leader
Melton City Council

>Mexico City, Mexico

Dr Jorge Jiménez Ortega
Chief of Office, Standing committee on Mexico City,
Federal House of Deputies
University Professor -UNAM
Mexico City

>Montreal, Canada

Jessica Lagace Banville
Head of section, Newcomer Integration Office,
Diversity and Social Inclusion Department
City of Montreal

>Oslo, Norway

Toralv Moe

Senior advisor on Inclusion and Diversity
Department of Employment, Social Services and Diversity
City of Oslo

>Patras, Greece

Amalia Traka
Head of the Social Support Department
Municipality of Patras

Chrissoula Geraga
Member of Team Europe
Department of Planning and Studies
Directorate of Programming, Organization and Informatics
Municipality of Patras

>Reggio Emilia, Italy

Gianluca Grassi
Mayor's Office
City of Reggio Emilia

Marwa Mahmoud
City Councillor

Nicoletta Manzini
Programme Manager
Fondazione Mondinsieme

>Reykjavik, Iceland

Anna Kristinsdóttir
Director, Human Rights and Democracy Office
City of Reykjavik

>San Sebastian, Spain

Carolina Adarraga Santamaria
Bureau of Cultural Diversity
City of San Sebastian/Donostia

Silvia Carballo
Head of the Equality, Cooperation, Human Rights and Cultural Diversity section
City of San Sebastian/Donostia

>Stavanger, Norway

Ingrid Hauge Rasmussen
Stavanger City

STATES

>Canada

Mary Coulter
Counsellor Migration
Mission of Canada to the European Union

Brussels, Belgium

Julien Feret
Justice and Home Affairs Policy Analyst
Mission of Canada to the European Union
Brussels, Belgium

>United Kingdom

Jane Kennedy
Home Office
United Kingdom Government
London, United Kingdom

EXPERTS

>Bob White
Director of REMIRI-Quebec
Professor, University of Montreal
Montreal, Canada

>Charles Landry
President
Creative Bureaucracy
United Kingdom

>Claire Rimmer
ICC Independent expert

>Gordon East
Charis Refugees
Taunton, England

>Ignacio Blanco Giner
Region of Valencia (Generalitat Valenciana)
Valencia, Spain

>Keizo Yamawaki
Professor
Meiji University
Tokyo, Japan

>Lilah Gaafar
Social Media consultant for the Intercultural Cities programme

>Lisa Tabor
ICC Independent Expert, Culture Brokers LLC
Minneapolis, USA

>Niall Crowley
Equality and Human Rights Expert
Dublin, Ireland

>Noah Nasser
Mela Social Enterprise
ICC Independent expert

>Takahiki Ueno
Independent Expert
Tokyo, Japan

ORGANISATIONS AND ICC NATIONAL NETWORKS

>ICC-UA - Ukrainian Network of Intercultural Cities

Kseniya Rubicondo
National Coordinator

>ICEI - Institute for International Economic Co-operation *Rete Città del Dialogo* (Italian network of Intercultural Cities)

Rosaria De Paoli
National Coordinator
Milan, Italy

Sara Bonavitacola
Communications Officer
Milan, Italy

Simone Pettoruso
Project Manager
Milan, Italy

>RECI - Spanish Network of Intercultural Cities

Daniel de Torres Barderi
National Director
Director of Anti-rumours Global
Barcelona, Spain

Gemma Pynol
National Coordinator
Barcelona, Spain

>RPCI - Portuguese Network of Intercultural Cities

Carla Calado
National Coordinator
Lisbon, Portugal

>The Refugee Hub

Giulio Di Blasi
Europe Director
Global Refugee Sponsorship Initiative

University of Ottawa

>**United Nations High Commissioner for Refugees (UNCHR)**

David Manicom

Special Advisor

Division of International Protection

COUNCIL OF EUROPE

>Irena Guidikova

Head of the Anti-discrimination and Inclusion Programmes Division

Anti-discrimination Department

>Ivana D'Alessandro

Head of the Intercultural Cities Unit, Anti-Discrimination Department

>Andrea Wickström

Project Officer, Intercultural Cities, Anti-Discrimination Department

>Leonor Tejado Hinojo

Administrative Assistant

Intercultural Cities, Anti-Discrimination Department

>Yann Privat

Administrative Assistant

Intercultural Cities, Anti-Discrimination Department
